

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 4 décembre 2020

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt, **le 4 décembre, à 15H00**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MORETTI pour l'ouverture de la séance, de Monsieur Alain GOUTX en qualité de doyen d'âge de l'assemblée, de Monsieur Eric MARTELLIERE nouveau Président du Conseil d'Administration.

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

26 novembre 2020

Membres présents :

Date de la réunion :

4 décembre 2020

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Eric MARTELLIERE, Philippe MERCIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN, Philippe AGULHON suppléant de Michèle GAUTHIER, Jacques PAOLETTI suppléant de Karine MICHOT

N°42.2020

Membres titulaires excusés : Yann BOURSEGUIN, Michèle GAUTHIER, Karine MICHOT

Objet de la délibération :

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

**Administration Générale –
Désignation des membres
pour siéger aux commissions
consultatives paritaires**

Nicole JEANTHEAU a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : le Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le décret n°2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Le Président rappelle que les règles de composition, d'élections et de fonctionnement applicables aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et des établissements publics sont applicables aux commissions consultatives paritaires.

Aussi, le Président rappelle les articles 3 et 5 du décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités locales et de leurs établissements publics.

L'article 3 énonce que les représentants des collectivités et des établissements publics cessent de siéger lorsque leur mandat électif prend fin.

.../...

L'article 5 énonce, quant à lui, que les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux commissions administratives paritaires placées auprès des centres de gestion sont désignés, à l'exception du président de la commission administrative paritaire, par les élus locaux membres du conseil d'administration du centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une commission administrative pour la même catégorie de fonctionnaire.

Le Président rappelle que les textes préconisent une parité femmes/hommes de 40%.

Suite au renouvellement des membres du conseil d'administration, en date du 28 octobre dernier, le Président propose, pour la composition des différentes instances, la désignation des membres suivants :

CCP CATEGORIE A

Titulaires (3)

Eric MARTELLIERE
Maire-Adjoint de Le Controis-en-Sologne – Maire délégué de Fougères-sur-Bièvre

Elodie PEAN
Conseillère Municipale de Le Controis-en-Sologne

Nicole JEANTHEAU
Maire d'Areines

Suppléants (3)

Catherine LHÉRITIER
Maire de Valloire-sur-Cisse

Christophe THORIN
Maire de Mennetou-sur-Cher

Gérard CHOPIN
Maire de Theillay

CCP CATEGORIE B

Titulaires (3)

Eric MARTELLIERE
Maire-Adjoint de Le Controis-en-Sologne – Maire délégué de Fougères-sur-Bièvre

Arnaud TAFILET
Maire de Montoire-sur-le-Loir

Annick BARRÉ
Maire-Adjointe de Cellettes

Suppléants (3)

Catherine LHÉRITIER
Maire de Valloire-sur-Cisse

Françoise PLAT
Maire de Seigy

Carole ROUSSEAU
Maire de Meusnes

CCP CATEGORIE C

Titulaires (6)

Eric MARTELLIERE
Maire-Adjoint de Le Controis-en-Sologne – Maire délégué de Fougères-sur-Bièvre

Pascal HUGUET
Président de la Communauté de Communes Beauce-Val-de-Loire

Philippe AGULHON
Maire de Millancay

Simon HOUDEBERT
Maire-Adjoint de Vendôme

Annick GOINEAU
Maire de Mareuil-sur-Cher

Didier HEITZ
Maire de Saint-Dyé-sur-Loire

Suppléants (6)

Michèle GAUTHIER
Maire-Adjointe de Selles-sur-Cher

Françoise PLAT
Maire de Seigy

Alexandre AVRIL
Maire de Salbris

François BORDE
Maire de La Chapelle-Vendômoise

Carole ROUSSEAU
Maire de Meusnes

François GAUTRY
Maire de Lassay-sur-Croisne

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- d'approuver, s'agissant de la désignation des membres représentant des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés, les nouvelles compositions des Commissions Consultatives Paritaires (CCP), comme présentées ci-dessus,
- de dire que ces nouvelles compositions prendront effet à compter du caractère exécutoire de cette délibération,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 4 décembre 2020

Publié ou notifié le : 8/12/2020
Exécutoire le : 8/12/2020

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Le Président,

Eric MARTELLIERE

